

**BORDEAUX METROPOLE**  
-----  
**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU**  
**CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**  
-----  
**Séance du 23 janvier 2015**  
**(convocation du 13 janvier 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Janvier Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, Mme BEAULIEU Léna, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. PUYOBRAU Jean-Jacques à Mme. LACUEY Conchita à partir de 11 h 30  
Mme. VERSEPUY Agnès à Mme. JACQUET Anne-Lise  
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin  
M. AOUIZERATE Erick à M. DELAUX Stéphan  
Mme. BERNARD Maribel à Mme. VILLANOYE Marie-Hélène  
Mme. BLEIN Odile à M. GUICHARD Max  
M. BOUTEYRE Jacques à M. BONNIN Jean-Jacques  
Mme. BOUTHEAU Marie-Christine à Mme. CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 11 h 45  
M. CHAUSSET Gérard à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 11 h 50  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain

M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas  
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. CUNY Emmanuelle  
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa à partir de 10 h 15  
Mme. LAPLACE Frédérique à M. MANGON Jacques  
M. LE ROUX Bernard à M. DUBOS Gérard  
M. LOTHaire Pierre à M. FLORIAN Nicolas  
M. MARTIN Eric à Mme. POUSTYNNIKOFF Dominique à partir de 10 h 45  
Mme. PIAZZA Arielle à M. SILVESTRE Alain à partir de 10 h 30  
Mme. PEYRE Christine à M. MILLET Thierry à partir de 11 h  
Mme. RECALDE Marie à Mme. JARDINE Martine à partir de 10 h  
Mme. ROUX-LABAT Karine à M. HICKEL Daniel à partir de 12 h  
M. TRIJOULET Thierry à M. ANZIANI Alain

**EXCUSEE :**

Mme. CAZALET Anne-Marie  
**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association Lettres du monde - Organisation du Festival Lettres du monde du  
28 novembre au 7 décembre 2014 - Subvention de Bordeaux Métropole -  
Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur HERITIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis la création de son festival il y a dix ans, l'association Lettres du monde a pour ambition première de faire découvrir, au travers du festival du même nom, les littératures et les cultures du monde.

Au cours de ses éditions, la manifestation Lettres du monde prend la forme d'un évènement littéraire qui réunit écrivains, traducteurs, éditeurs, universitaires, critiques, comédiens sous formes classiques d'échanges et de partage dans des lieux souvent attachés aux livres (médiathèques, librairies, instituts culturels, théâtre, cinéma, établissements scolaires, universités ...) mais aussi novateurs comme les centres pénitentiaires.

Pour cette onzième édition qui a eu lieu du 28 novembre au 7 décembre 2014, la programmation littéraire du festival était bâtie autour d'un thème « D'amour et de guerre » et a favorisé l'invitation d'écrivains de différents pays étrangers mais aussi d'écrivains français et d'un auteur-illustrateur jeunesse. Le festival a permis de réunir et de croiser toutes les littératures, celles d'ici et d'ailleurs, tous les genres (polar, récit..) tous les publics pour des moments de partage.

Le festival s'est recentré sur 10 jours avec un cœur de festival qui a débuté à Bordeaux dans les bibliothèques, librairies, théâtre pour se poursuivre dans les autres communes de Bordeaux Métropole et en Aquitaine, avec en clôture, une carte blanche à Lettres du monde à la librairie Mollat le dimanche 7 décembre.

De plus, une commande de textes inédits a été passée à l'ensemble des écrivains invités et a été le support de création artistique de la soirée d'ouverture du festival le 28 novembre. A cette occasion, le recueil a été offert aux festivaliers qui ont assisté à la lecture en langue originale des textes par les écrivains eux-mêmes et en français accompagné d'une performance graphique d'un illustrateur.

Le festival est réalisé en partenariat étroit avec les professionnels du livre et de la lecture, comme les bibliothécaires, les libraires, les traducteurs et éditeurs.

Bordeaux métropole, qui a soutenu cette manifestation lors de sa précédente édition en 2013 à hauteur de 10 000€ a été sollicitée cette année pour un soutien financier de 10 000€ dans le cadre d'un budget prévisionnel TTC de 113 851 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC	Part cofinanceurs en %
Achats	16 835	Ventes - Prestations de Services	13 151	
Services extérieurs	2 275	Etat - Centre national du livre	22 000	<b>19,3</b>
Autres services extérieurs	44 278	Etat - DRAC Aquitaine	12 000	<b>10,5</b>
Impôts et taxes	431	CRA	20 000	<b>17,6</b>
Charges de personnel	49 575	CG 33	12 500	<b>11,0</b>
Autre charge de gestion courante	457	Bordeaux Métropole	10 000	<b>8,8</b>
		Ville de Bordeaux	4 500	<b>4,0</b>
		SOFIA ( <i>Société Française des intérêts des auteurs de l'écrit</i> )	8 000	<b>7,0</b>
		Ville de Bègles	3 700	<b>3,2</b>
		Bordeaux ( <i>Fonds d'aide à la création artistique</i> )	8 000	<b>7,0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>113851</b>	<b>TOTAL</b>	<b>113851</b>	

Au regard de la période durant laquelle l'évènement a eu lieu, c'est-à-dire du 28 novembre au 7 décembre 2014, il est proposé que le Conseil de Bordeaux Métropole autorise de façon dérogatoire son soutien.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5217-1 relatif à la transformation en métropole de certains établissements publics de coopération intercommunale,

**VU** la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles dite MAPTAM du 27 janvier 2014

**VU** la délibération n°2011/0778 en date du 25 novembre 2011 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** la manifestation Lettres du Monde relève de la catégorie des « actions transcommunales ».

## **DECIDE**

**Article 1** : Une subvention de 10 000 € à l'association Lettres du monde pour l'organisation de la onzième édition de la manifestation Lettres du Monde qui s'est déroulée du 28 novembre au 7 décembre 2014 est attribuée.

**Article 2** : Monsieur le Président de Bordeaux Métropole est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

**Article 3** : la dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur l'opération 05P141O001, chapitre 65, article 6574, fonction 33, CDR UA01 sous réserve de l'approbation du budget au titre de l'exercice 2015.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 janvier 2015,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
4 FÉVRIER 2015  
  
PUBLIÉ LE : 4 FÉVRIER 2015

M. MICHEL HERITIE